

HENRI LIENARD

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Inscrit près la Cour d'Appel de Douai

16 rue d'Alger - 59400 CAMBRAI - TEL.03.27.81.22.03 - FAX 03.27.81.22.98 - hlienard@gmail.com

ANIMATION JEUNESSE RURALE AJR

**8 rue Pasteur
59159 NOYELLES SUR ESCAUT**

**Rapports du Commissaire aux Comptes
Exercice clos le 31 Décembre 2020**

HENRI LIENARD

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Inscrit près la Cour d'Appel de Douai

16 rue d'Alger - 59400 CAMBRAI - TEL.03.27.81.22.03 - FAX 03.27.81.22.98 - hlienard@gmail.com

ANIMATION JEUNESSE RURALE AJR

8 rue Pasteur
59159 NOYELLES SUR ESCAUT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2020

A l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables sur la période du 1^{er} Janvier 2020 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R 823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Cambrai, le 7 Avril 2021,

Henri LIENARD
Commissaire aux Comptes
Henri LIENARD
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
16, Rue d'Alsace
59400 CAMBRAI
Tél. 03 27 81 22 03 Fax 03 27 81 22 98

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 728	1 629	99	685
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	240 835	148 355	92 479	45 385	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	242 562	149 984	92 578	46 070
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	599		599	
CREANCES (3)					
Créances usagers et comptes rattachés	47 354	10 026	37 329	43 737	
Autres créances	147 525		147 525	94 685	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	160 935		160 935	137 561	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	2 496		2 496	2 471
	TOTAL (II)	358 909	10 026	348 884	278 455
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à VI)	601 472	160 010	441 462	324 525	

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

Dons en nature restant à vendre

- autorisés par l'organisme de tutelle

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

		31/12/2020	31/12/2019
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	149 065	141 631
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	10 939	7 434
	Total des fonds propres	160 004	149 065
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables	22 500	30 000
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées	72 944	32 322
Total des autres fonds associatifs	95 444	62 322	
Total des fonds associatifs	255 448	211 387	
Provisions			
Provisions pour risques Provisions pour charges			
Total des provisions			
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés	34 201	13 855	
Total des fonds dédiés	34 201	13 855	
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	56 898	12 102	
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	13 264 75 420	14 860 49 642	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	497	1 081	
Produits constatés d'avance	5 733	21 599	
Total des dettes	151 813	99 283	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	441 462	324 525	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	10 939,29	7 433,67	
(1) Dont à moins d'un an	113 832	91 181	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	31/12/2019
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	152 902	182 752
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	510 436	427 393
	Dons	150	180
	Cotisations	1 418	1 608
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	6 258	4
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	345	3 209
	Autres produits		
Total des produits d'exploitation	671 508	615 146	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	154 379	175 472
	Impôts, taxes et versements assimilés	14 631	7 114
	Rémunération du personnel	357 942	322 710
	Charges sociales	92 874	77 107
	Subventions accordées par l'association		
	Dotations aux amortissements et dépréciations	32 623	23 838
	Dotations aux provisions	4 979	5 046
	Autres charges	3 766	750
Total des charges d'exploitation	661 194	612 038	
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		10 314	3 107
Charges financières	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	90	164
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières	263	122
2 - RESULTAT FINANCIER		(174)	42
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		10 141	3 150
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels	25 654	18 708
	Charges exceptionnelles	189	5 207
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		25 465	13 501
Produits financiers	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	9 535	4 638
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	34 201	13 855
TOTAL DES PRODUITS		706 787	638 656
TOTAL DES CHARGES		695 847	631 222
EXCEDENT ou DEFICIT		10 939	7 434
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **441 462** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **706 787** euros et un total **charges** de **695 847** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **10 939** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.



Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	1 728					1 728
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 728					1 728
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	3 290					3 290
Matériel de transport	53 062		71 509			124 570
Matériel de bureau, informatique et mobilier	80 229		2 712			82 941
Emballages récupérables et divers	25 122		4 911			30 033
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	161 703		79 131			240 835
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL	163 431		79 131			242 562

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	1 043	586		1 629
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 043	586		1 629
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres instal., agencement, aménagement divers	1 937	1 076		3 013
Matériel de transport	48 690	14 633		63 324
Matériel de bureau, mobilier	41 532	15 196		56 728
Emballages récupérables et divers	24 159	1 132		25 290
Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	116 318	32 037		148 355
TOTAL	117 361	32 623		149 984

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Provisions fiscales implant. étranger avant 1.1.92 Provisions fiscales implant. étranger après 1.1.92 Provisions fiscales pour prêts d'installation Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{incorporelles} \\ \text{corporelles} \\ \text{des titres mis en équivalence} \\ \text{titres de participation} \\ \text{autres immo. financières} \end{array} \right.$ Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres	5 046	4 979		10 026
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	5 046	4 979		10 026
TOTAL GENERAL		5 046	(5 046)		10 026
Dont dotations et reprises $\left\{ \begin{array}{l} \text{- d'exploitation} \\ \text{- financières} \\ \text{- exceptionnelles} \end{array} \right.$			4 979		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	15 839	15 839	
	Autres créances clients	31 515	31 515	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	242	242	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	147 082	147 082	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	201	201	
	Charges constatées d'avance	2 496	2 496	
TOTAL DES CREANCES		197 375	197 375	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	56 898	18 918	37 981	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	13 264	13 264		
	Personnel et comptes rattachés	23 339	23 339		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	40 332	40 332		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	11 750	11 750		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	497	497		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	5 733	5 733			
TOTAL DES DETTES		151 813	113 832	37 981	
Emprunts souscrits en cours d'exercice		60 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		15 203			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2020

	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)		
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		



Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2020
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice					
	TOTAL					
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						



Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros		31/12/2020
Total des produits exceptionnels		25 654
Produits exceptionnels sur opérations de gestion <i>PRODUITS SUR EXERC.ANTERIEURS</i>	2 900	2 900
Produits exceptionnels sur opérations en capital <i>QP SUBV.INVEST.AFF.CPTE RESULT</i>	22 754	22 754
Total des charges exceptionnelles		189
Charges exceptionnelles sur opération de gestion <i>PENALITES</i> <i>CHARGES SUR EXERC. ANTERIEURS</i>	150 39	189
Résultat exceptionnel		25 465

HENRI LIENARD

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Inscrit près la Cour d'Appel de Douai

16 rue d'Alger - 59400 CAMBRAI - TEL.03.27.81.22.03 - FAX 03.27.81.22.98 - hlienard@gmail.com

ANIMATION JEUNESSE RURALE AJR

8 rue Pasteur
59159 NOYELLES SUR ESCAUT

RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 Décembre 2020

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre Association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article L.612-5 du Code de Commerce, je dois être avisé des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisés, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai effectué mes travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L.612-5 du Code de Commerce.

Fait à Cambrai, le 7 Avril 2021

Henri LIENARD
Commissaire aux Comptes
Henri LIENARD
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
16, Rue d'Alger
59400 CAMBRAI
~~Tel. 03 27 81 22 03 - Fax. 03 27 81 22 08~~